|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |
|  |  | Genève, le 18 juillet 2023 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 115**  Manifestations du TSB/VM | – Aux administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T  **Copie:**  – Aux Président et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Contact:** | **Vijay Mauree** |
| **Tél.:** | +41 22 730 5591 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int)  [tsbfgcd@itu.int](mailto:tsbfgcd@itu.int) |
| **Objet:** | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les modèles d'établissement des coûts relatifs à des services de données financièrement abordables (FG-CD), première réunion du Groupe et atelier connexe (New Delhi (Inde), 4‑6 octobre 2023)** | |

Madame, Monsieur,

1 Compte tenu de l'accord donné par la Commission d'études 3 de l'UIT-T à la réunion qu'elle a tenue à Genève du 1er au 10 mars 2023, j'ai l'honneur de vous annoncer la création du nouveau [Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les modèles d'établissement des coûts relatifs à des services de données financièrement abordables (FD-CD)](http://www.itu.int/go/fgcd).

2 Le Groupe FG-CD sera présidé par M. Shailendra Kumar Mishra (Ministère des communications de l'Inde), qui sera assisté par Mme Hilda Mutseyekwa, Autorité de régulation des postes et télécommunications du Zimbabwe (POTRAZ), en qualité de Vice-Présidente. Le mandat général du Groupe spécialisé consiste à analyser la chaîne d'approvisionnement des télécommunications/TIC, ainsi que les différents modèles de coûts et les différentes stratégies de tarification utilisés pour les services de données mobiles et les services Internet, et à étudier les aspects liés aux politiques, à l'économie, à la réglementation et à la normalisation liés aux modèles d'établissement des coûts pour des services de données abordables, y compris les bonnes pratiques sur les méthodes d'établissement des coûts et les modèles économiques.

3 La participation aux travaux du Groupe FG-CD est gratuite et ouverte aux experts à titre individuel et aux organisations œuvrant dans tous les secteurs et les domaines concernés. Les personnes qui souhaitent suivre ces travaux ou y participer sont invitées à s'inscrire sur une liste de diffusion dédiée; des précisions sur les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/cd/Pages/mailing-lists.aspx>.

4 Le Groupe spécialisé exercera ses activités conformément aux procédures exposées dans la [Recommandation UIT-T A.7](https://www.itu.int/rec/T-REC-A.7/fr) et dans le cadre du mandat approuvé reproduit dans l'**Annexe 1**. La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion du Groupe, avec possibilité de prolongation.

5 La première réunion du Groupe FG-CD se tiendra à New Delhi, les 5 et 6 octobre 2023, à l'aimable invitation de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI).

Les objectifs de la première réunion sont les suivants:

• établissement de la version définitive de la structure et des groupes de travail du Groupe FG-CD;

• désignation de la Vice-Présidente du Groupe FG-CD;

• approbation d'un calendrier concernant les produits finals attendus et les réunions prévues et de l'attribution des responsabilités aux différents groupes de travail créés;

• approbation des méthodes de travail du Groupe FG-CD, sur la base de la Recommandation UIT-T A.7;

• examen et présentation des contributions écrites.

Cette première réunion sera précédée d'un atelier sur les "modèles d'établissements des coûts pour les services de données et la connectivité Internet internationale", qui se tiendra le 4 octobre 2023 au même endroit. De plus amples informations concernant le programme de l'atelier sont mises à disposition sur le site web de la manifestation: <http://itu.int/go/WS_FGCD_01>.

6 Les contributions écrites propres à permettre au Groupe spécialisé de mener à bien ses travaux et conformes au mandat défini dans l'**Annexe 1** sont vivement encouragées en vue d'atteindre les objectifs présentés ci-dessus et d'établir un premier calendrier d'élaboration des produits. Ces contributions écrites doivent être soumises au secrétariat du TSB ([tsbfgmv@itu.int](mailto:tsbfgcd@itu.int)) sous forme électronique à l'aide des gabarits disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-CD](http://www.itu.int/go/fgcd). **La date limite de soumission des contributions à la première réunion est le 22 septembre 2023.**

7 Le projet d'ordre du jour de la réunion, les documents et d'autres informations pratiques seront disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-CD](http://www.itu.int/go/fgcd) avant la réunion. Les débats se dérouleront uniquement en anglais. Des informations sur les modalités de participation à distance seront disponibles sur la page web du Groupe spécialisé ([www.itu.int/go/fgcd](http://www.itu.int/go/fgcd)).

8 Pour permettre à l'UIT de prévoir les dispositions nécessaires, les participants sont invités à s'inscrire en ligne via la [page d'accueil du Groupe FG-CD](http://www.itu.int/go/fgcd) dès que possible. Le nombre de places est limité et les inscriptions seront traitées dans l'ordre des demandes. L'inscription est obligatoire à la fois pour la participation à distance et pour la participation sur place. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux manifestations se fait exclusivement en ligne.

9 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de l'Inde sont soumis à l'obtention d'un visa. Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée auprès de l'ambassade ou du consulat représentant l'Inde dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt. Cette réunion étant organisée hors de Suisse, les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être adressées directement à l'organisme hôte.

Des renseignements supplémentaires concernant les demandes de visas seront mis à disposition dans le document d'informations pratiques pour la réunion qui sera mis à disposition sur la [page d'accueil du Groupe FG-CD](http://www.itu.int/go/fgcd).

|  |  |
| --- | --- |
| 25 août 2023 | – Date limite pour la soumission des demandes de lettre d'invitation dans le cadre des formalités de visa |
| 22 septembre 2023 | – Date limite pour la soumission des contributions écrites (par courriel, à l'adresse [tsbfgcd@itu.int](mailto:tsbfgcd@itu.int)) |
| 27 septembre 2023 | – Date limite des inscriptions (en ligne depuis la [page d'accueil du Groupe FG-CD](http://www.itu.int/go/fgcd)). Inscriptions en ligne: <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00012894> |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A black and white text

Description automatically generatedSeizo Onoe  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications

**Annexe:** 1

ANNEXE 1

Mandat du groupe spécialisé de l'UIT-T sur les modèles de coûts pour   
des services Internet financièrement abordables (FG-CD)

# 1 Justification et domaine de compétence

La tarification des données est complexe et axée sur le marché. Les coûts liés à la gestion de la longue chaîne d'approvisionnement nécessaire à la fourniture de l'Internet sont principalement recouvrés en facturant directement les clients. Il est nécessaire de mener une étude ciblée sur les mécanismes de tarification et sur la façon dont le recouvrement des coûts devrait être structuré. Divers facteurs sont pris en considération dans le calcul du coût des services, notamment la concurrence, la demande des consommateurs, la capacité d'achat, le consentement à payer, etc.

La chaîne d'approvisionnement des télécommunications/TIC est longue, complexe et variable. Il existe plusieurs modèles de coûts, tels que les modèles de coûts intégralement répartis (FAC), les modèles de coûts différentiels à long terme (LRIC), les modèles de coûts différentiels totaux à long terme par service (TSLRIC+), les modèles de coûts ascendants (BU), les modèles de coûts reposant sur les éléments constitutifs (BBM), les modèles de coûts descendants (TD) et les modèles hybrides de coûts utilisés pour la tarification des services Internet, notamment. La modélisation des coûts utilisée pour les réseaux d'ancienne génération doit subir d'importantes modifications, afin d'intégrer les nouveaux scénarios de l'écosystème, tels que les réseaux partagés, les nouvelles technologies, etc. Diverses stratégies de tarification sont également utilisées, par exemple la tarification basée sur la valeur, la tarification concurrentielle, la tarification par majoration des coûts, la tarification dynamique, etc.

La Commission d'études 3 de l'UIT-T est la commission d'études directrice chargée d'examiner les principes et les méthodes d'établissement des coûts. Elle a également pour mission d'encourager la collaboration entre les participants à ses travaux, en vue de fixer des taux à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité d'assurer une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine.

On trouvera ci-après un extrait pertinent du mandat de la CE 3 de l'UIT-T:

*"La Commission d'études 3 de l'UIT-T est chargée d'étudier, entre autres, les questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC et les questions de tarification et de comptabilité (y compris les principes et les méthodes d'établissement des coûts), afin que l'élaboration de modèles et de cadres réglementaires propices repose sur des informations précises. À cette fin, la Commission d'études 3 encouragera en particulier la collaboration entre les participants à ses travaux, en vue de fixer des taux à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité d'assurer une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine".*

Compte tenu de l'importance primordiale de garantir un accès financièrement abordable à l'Internet, il est de plus en plus nécessaire d'étudier les divers facteurs qui interviennent dans l'établissement des coûts des données, notamment les dimensions politique, économique et sociale. Étant donné que le secteur des télécommunications/TIC se développe et évolue à un rythme soutenu, les principes adoptés pour les méthodes d'établissement des coûts devraient eux aussi évoluer. Il est également impératif de concilier les intérêts commerciaux et les intérêts publics. Ces aspects devraient être intégrés au stade de l'établissement des coûts proprement dit. La concurrence, la demande, la technologie, l'optimisation des coûts, les stratégies de tarification, les modèles de facturation, la séparation comptable, les mécanismes d'apurement des comptes et la conformité réglementaire jouent un rôle déterminant. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse quantitative des coûts de la fourniture de la connectivité Internet internationale selon les différents modèles techniques et commerciaux, afin de rendre les services plus abordables et de favoriser l'inclusion numérique.

L'élaboration d'un modèle d'établissement des coûts est un travail onéreux, comme le montre la lenteur du processus de création des modèles de coûts pour la connectivité Internet internationale. Dans ce contexte, un Groupe spécialisé permettrait d'étudier cette question de façon globale, en collaboration avec d'autres parties prenantes importantes.

# 2 Objectifs

Les principaux objectifs du groupe spécialisé pourraient notamment être les suivants:

1) Identifier et comprendre les composants de la chaîne de valeur de l'Internet qui ont une incidence sur le coût des services de données.

2) Comparer les bonnes pratiques qui pourraient aider les parties prenantes à élaborer un modèle d'établissement des coûts et de tarification pour fournir de manière efficace et abordable des services de données qui soient rentables sur le plan commercial.

3) Collaborer avec les parties prenantes, afin d'évaluer les méthodes d'établissement des coûts et de tarification en vigueur et de réfléchir à des moyens innovants pour rendre les services abordables et accessibles au plus grand nombre.

4) Fournir un cadre mondial ouvert permettant aux différents experts et aux organismes de normalisation de collaborer et de travailler de concert.

5) Identifier les possibilités en matière de normalisation permettant de concilier les intérêts des parties prenantes concernées dans le domaine des services de données.

6) Intégrer des facteurs tels que la concurrence, la demande, la technologie, l'optimisation des coûts, les stratégies de tarification, les modèles de facturation, la séparation comptable, les mécanismes d'apurement des comptes et la conformité réglementaire et fiscale, notamment en ce qui concerne les droits d'importation, afin d'élaborer des modèles d'établissement des coûts pour les services de données.

7) Faciliter l'élaboration de modèles de coût types pour la fourniture de la connectivité Internet internationale sur la base des différents modèles techniques et commerciaux. Le but est de rendre les services Internet plus abordables partout dans le monde entier afin de réduire la fracture numérique.

8) Produire un ou plusieurs rapports pertinents sur les activités du groupe spécialisé.

# 3 Structure

Le Groupe FG-CostingData pourra créer des sous-groupes, si nécessaire.

# 4 Tâches spécifiques et produits

Les tâches et les produits du Groupe FG-CostingData pourront notamment être les suivants:

## 4.1 Tâches spécifiques

• **Définition des besoins et étude des mesures de politique générale et économiques existantes**

– Recueillir et réunir des informations sur les mesures politiques et économiques que prennent actuellement les différentes parties prenantes pour fournir des services de données abordables.

– Déterminer les coûts des éléments intervenant dans les différentes couches, y compris les méthodes de calcul utilisées pour le cumul des coûts et les techniques utilisées pour l'optimisation des coûts.

– Recommander des mesures d'incitation économiques et fiscales pour le développement de services de données financièrement abordables.

– Recueillir des informations sur différents cadres de normes de comptabilité analytique pour la détermination des coûts et l'établissement de rapports, dans la mesure où ils ont trait à la fourniture de services Internet.

• **Analyse politique et économique et analyse des lacunes**

– Analyser et identifier les lacunes sur les plans des politiques, de l'économie, de la réglementation et de la normalisation en ce qui concerne les modèles de coûts pour des services de données abordables, en tenant compte des activités que mènent actuellement les autres groupes de l'UIT et les divers organismes et forums de normalisation.

– Analyser et identifier la chaîne d'approvisionnement de l'infrastructure des télécommunications/TIC en ce qui concerne les modèles de coûts pour des services de données abordables.

– Analyser les éléments de coût des composants intervenant dans les différentes couches qui caractérisent la fourniture de services de données Internet et proposer des méthodologies possibles pour la fourniture d'une connectivité abordable, dans la droite ligne des objectifs de l'UIT.

– Analyser les incidences de la convergence sur l'établissement des coûts des services de données dans le domaine des télécommunications/TIC.

– Élaborer une feuille de route en ce qui concerne les modèles de coûts pour des services de données abordables, selon qu'il convient.

• **Analyse des bonnes pratiques et des cas d'utilisation**

– Réunir des informations sur les initiatives, les projets et les cas d'utilisation concernant les modèles de coûts pour des services de données financièrement abordables, afin d'identifier les normes existantes, les bonnes pratiques/conclusions ainsi que les défis relatifs à l'adoption de ces services.

• **Collaboration et partenariats**

– Recenser les parties prenantes, les inviter à participer aux travaux et assurer la liaison avec elles.

– Nouer un dialogue avec les parties prenantes concernées et mettre en place des possibilités pour la création de contacts en réseau avec des spécialités, afin d'instaurer une coopération et de favoriser des discussions éclairées et ouvertes à tous.

– Organiser des ateliers et des forums thématiques sur l'établissement des coûts et la tarification pour les services de données, ouverts à toutes les parties prenantes, afin de promouvoir les activités du Groupe FG-CostingData en encourageant les membres de l'UIT et les entités non-membres de l'UIT à apporter conjointement leur contribution aux travaux.

## 4.2 Produits

1) Organiser des ateliers réunissant des parties prenantes et des experts.

2) Élaborer la terminologie et la taxonomie de la chaîne d'approvisionnement de l'infrastructure des télécommunications/TIC en ce qui concerne les modèles de coûts pour des services de données financièrement abordables et donner des éclaircissements sur les termes et les concepts connexes, le cas échéant.

3) Rédiger des rapports techniques sur les aspects liés aux politiques, à l'économie, à la réglementation et à la normalisation liés aux modèles de coûts pour des services de données financièrement abordables, y compris les bonnes pratiques sur les méthodologies d'établissement des coûts et les modèles économiques utilisés. Les rapports devraient également contenir une analyse des modèles commerciaux/de tarification existants et émergents pour la fourniture de services de données.

4) Envisager d'élaborer un outil en ligne que les régulateurs et les décideurs pourraient utiliser pour l'évaluation des coûts de la fourniture de services de données.

5) Élaborer un rapport complet présentant les résultats obtenus et fournissant des suggestions pour les orientations futures, une fois que le Groupe FG-CostingData aura mené à bien les tâches susmentionnées.

# 5 Relations

Ce Groupe spécialisé travaillera en étroite collaboration avec les commissions d'études pertinentes au sein de l'UIT (UIT-R, en particulier le Groupe de travail 1B de la Commission d'études 1; UIT-T, en particulier la Commission d'études 2 (Commission d'études directrice pour la définition des services de télécommunication/TIC); et UIT-D, en particulier la Commission d'études 1 de l'UIT-D au titre de la Question 4/1), notamment en organisant des réunions simultanées, dans la mesure du possible.

Le Groupe FG-CostingData travaillera également en collaboration (en fonction des besoins) avec d'autres groupes et entités concernés, conformément à la Recommandation UIT-T A.7.

Parmi ceux-ci, on peut citer des pouvoirs publics, des décideurs, des régulateurs, des organisations internationales et régionales, des organisations non gouvernementales, des spécialistes des questions financières et comptables, des économistes, des fournisseurs de services TIC, des fabricants, des fournisseurs OTT, des entreprises des technologies financières, des entités de la société civile et des organisations de consommateurs, des organismes de normalisation, des forums et consortiums du secteur, des entreprises, des établissements universitaires, des instituts de recherche et d'autres organisations pertinentes.

# 6 Commission d'études de rattachement

Le Groupe FG-CostingData est rattaché à la Commission d'études 3 de l'UIT-T "Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC".

La Commission d'études 3 de l'UIT-T est chargée d'étudier, entre autres, les questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC et les questions de tarification et de comptabilité (y compris les principes et les méthodes d'établissement des coûts), afin que l'élaboration de modèles et de cadres réglementaires propices repose sur des informations précises. À cette fin, la Commission d'études 3 encouragera en particulier la collaboration entre les participants à ses travaux, en vue de fixer des taux à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité d'assurer une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine. En outre, la Commission d'études 3 étudiera les incidences économiques et réglementaires de l'Internet, des technologies nouvelles et émergentes, de la convergence (services et infrastructure) et des nouveaux services, par exemple les services OTT, sur les services et les réseaux de télécommunication internationaux.

# 7 Équipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 8 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. La liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et sera transmise à l'entité de rattachement.

Il est important de mentionner que les participants aux travaux du Groupe spécialisé doivent soumettre des contributions et participer activement.

# 9 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 10 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 11 Réunions

Le Groupe spécialisé tiendra des réunions régulières. La fréquence et le lieu des réunions seront déterminés par l'équipe de direction du Groupe spécialisé. Le calendrier général des réunions sera annoncé après l'approbation du mandat.

Le Groupe spécialisé utilisera les outils de collaboration à distance dans la mesure du possible, et la tenue simultanée des réunions avec celle des Commissions d'études de l'UIT est souhaitée.

Les dates des réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

# 12 Contributions techniques

Voir le § 8 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des produits

Les résultats seront approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices relatives aux travaux

Les méthodes de travail seront conformes à celles des réunions des Groupes du Rapporteur.

Le Groupe spécialisé communiquera régulièrement à son entité de rattachement les projets de documents finals et autres résultats, afin d'assurer un transfert efficace des résultats et de rationaliser la normalisation future (voir l'Appendice I de la Recommandation UIT-T A.7).

Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie à ce stade.

# 16 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par l'intermédiaire d'une Circulaire du TSB adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, dans le bulletin d'actualités de l'UIT-T, dans des communiqués de presse et par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

# 18 Échéances et durée des activités du Groupe spécialisé

La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion du Groupe, mais pourra être prorogée, le cas échéant, sur décision de l'entité de rattachement (voir UIT-T A.7, § 2.2).

# 19 Politique en matière de droits d'auteur

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_